

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(20\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 18 février 1880](#)

Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 18 février 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 2 p. (362r, 363v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 18 février 1880, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (20)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50093>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 février 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin accuse réception des 3 lettres de Gaston Ganault et le remercie pour son article du journal *Le Glaneur*. Il fait toutefois observer qu'Hourdequin n'a pas envoyé des exemplaires de celui-ci à tous les conseillers municipaux. Il l'informe que le conseil municipal de Guise a voté la résolution qu'il lui a présentée, que la commune de Lesquielles a délibéré en refusant le tracé de l'ingénieur et les 2 000 F demandés et a voté une subvention de 20 000 F en faveur du tracé de 1873, et que les autres communes s'apprêtent à délibérer dans le même sens. Il lui envoie une carte et un plan et lui indique qu'il fait étudier comparativement par un ingénieur, élève de l'École centrale et auparavant attaché aux études de la compagnie du Nord, les travaux d'art du tracé de l'ingénieur et ceux de la ligne du Cateau à Saint-Erme. Godin s'en remet à Ganault pour ce qu'il y a à écrire dans *Le Courrier*.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Compagnie du chemin de fer du Nord](#)
- [École centrale des arts et manufactures \(Paris\)](#)

Œuvres citées

- [Le Courrier de l'Aisne : Journal agricole, industriel, commercial et littéraire, Laon, 1865-](#).
- [Le Glaneur : journal de Saint-Quentin et du département de l'Aisne, Saint-Quentin, 1858-1896.](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Le Cateau-Cambrésis \(Nord\)](#)
- [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)
- [Saint-Erme \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 20/08/2024

Guise 18 février 80

Mon cher ami,

J'ai bien reçu vos trois lettres. Merci de votre article du Glaneur, c'est à merveille, mais Bourdequin m'a pas envoyé si tous les conseillers des communes municipales comme il était convenu entre vous et lui.

Le conseil municipal de Guise, après s'être réuni que j'ai fait de l'affaire et la ritournelle des bonapartistes sur le retard qu'on allait apporter à l'exécution du chemin de fer, a voté la résolution dont je vous envoie ci-joint une copie.

- La commune de Lesquielles a pris la délibération que vous m'avez vue. Elle refuse au tracé de l'Ingénieur les 1000^{frs} demandés et vote 20 000^{frs} en faveur du tracé de 1873. Les autres communes se préparent à prendre leurs délibérations dans le même sens.

- Je vous envoie par ce même courrier le plan et la carte que vous m'avez demandés.

- Je fais étudier comparativement les travaux sortis du tracé de l'ingénieur et ceux du tracé de l'ancien.

7. compris le tunnel ou
la tranchée du fait de
partage, par un ingé-
nieur, élève de l'école
centrale, ex-attaché
aux études de la C^{ie} du
nord.

— Je m'en remets complé-
tement à votre sagesse
pour ce qui peut être à
dire dans le "Courrier."

Cordialement à vous